

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle Fonction publique

Service de la gestion statutaire des fonctionnaires

Section gestion statutaire 1

Mél : sgsf.drhfpnc@gouv.nc
Tél. : 25.60.93- Fax : 27.47.00
Affaire suivie par Raymonde Metua

N° CS 15-3133- 156.

Nouméa, le 17 FEV. 2015

CIRCULAIRE
A l'attention des employeurs publics

Objet : Campagne de recrutement par liste d'aptitude des professeurs des écoles au titre de l'année 2015.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer les personnels titulaires du cadre territorial de l'enseignement du premier degré placés sous votre autorité de l'ouverture, au titre de l'année 2015, d'une campagne de recrutement par liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs des écoles, en vue de pourvoir 9 postes.

Les conditions de recevabilité des candidatures sont précisées dans la fiche de candidature ci-jointe.

Les fiches de candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir, sous couvert de la voie hiérarchique, au secrétariat de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (18 rue Paul Doumer – BP M2- 98849 Nouméa Cedex) **au plus tard le 15 juin 2015 à 16 heures**. Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en l'absence de production des pièces justificatives, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas pris en compte. En outre, pour être recevables, les attestations doivent être réalisées par le directeur de l'école concernée ou par la collectivité employeur.

La présente circulaire ainsi que la fiche d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie (DRHFPNC).

Proc dans mes remerciements

Le secrétaire général
du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Alain MARC

ANNEE 2015

CANDIDATURE A LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DE PROFESSEURS DES ECOLES

CONDITIONS DE RECEVABILITE (joindre toutes les pièces justificatives) :

- être titulaire et en position d'activité
- être en fonction au jour de la demande d'inscription
- justifier de dix années de services effectifs, non comprise la durée du stage probatoire, au 31 décembre 2014

CANDIDATURE A ADRESSER SOUS COUVERT DE LA VOIE HIERARCHIQUE

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ Employeur : <input type="checkbox"/> Province Iles <input type="checkbox"/> Province Nord <input type="checkbox"/> Province Sud <input type="checkbox"/> Vice-rectorat <input type="checkbox"/> Nouvelle-Calédonie <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) _____	CRITERES DE CLASSEMENT (cadre réservé à l'administration)
I - ANCIENNETE GENERALE DE SERVICE en qualité d'enseignant fonctionnaire au 01/03/2015 Date de nomination : _____ (joindre obligatoirement la pièce justificative)	Nombre d'années (1 pt/année – Max. 40 pts seules comptent les années complètes) _____
II - NOTE PEDAGOGIQUE D'INSPECTION Note : _____/20 (joindre obligatoirement le rapport d'inspection) (rappel : seules peuvent être prises en compte les notes attribuées entre 2013 et 2015)	Note (x 2) (max. 40 pts) _____
III - DIPLOMES UNIVERSITAIRES (joindre obligatoirement les pièces justificatives) <input type="checkbox"/> Diplôme de niveau III (diplôme obtenu normalement après accomplissement de 2 ans d'études universitaires après le Bac) (2 points) : _____ <input type="checkbox"/> Diplôme de niveau II et plus (Licence et plus) (3 points) : _____	max. 5 pts _____
IV - DIPLOMES PROFESSIONNELS ET MIXTES (joindre obligatoirement les pièces justificatives) : <input type="checkbox"/> CAAPSAIS/CAPA-SH (5 points + 2 pts max./option complémentaire) <input type="checkbox"/> CAFIPEMF (5 points + 2 pts max./spécialisation) <input type="checkbox"/> CAPEJS (5 points) <input type="checkbox"/> Diplôme d'Etat de psychologue scolaire (5 points) <input type="checkbox"/> Diplôme de directeur d'établissement spécialisé (10 points) <input type="checkbox"/> Autres diplômes (5 points quelque soit le nombre) : _____	max. 39 pts _____
RAPPEL : aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration et à défaut de les avoir fournies, le renseignement mentionné sur la fiche d'inscription ne sera pas pris en compte. La candidature devra être réceptionnée, <u>sous couvert de la voie hiérarchique</u> , par la présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le 15 juin 2015 sous peine d'irrecevabilité. Date : _____ (Signature du candidat)	TOTAL (max. 124 pts) _____

AVIS DE L'EMPLOYEUR :